

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**DECISION N° 01/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE
LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE
BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 01 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK.

D E C I D E :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 1: ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG	ETS EMA GROUPE SERVICES CAM. BP:/ Dla. Tél : 697 55 37 82	22 401 376	26 713 641	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Deuk, le 24 Janvier 2023

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

AMPLIATIONS

- DDMINMAP,
- ARMP/CE,
- Président CIPM/DK,
- Affichage/Archives.

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**DECISION N° 02/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE
LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE
BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 02 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK

D E C I D E :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 2: ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE	ETS MIMI ET FILS BP : /Tél : 675 33 58 00	22 586 573	26 934 488	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Deuk, le 24 Janvier 2023

AMPLIATIONS

- DDMINMAP,
- ARMP/CE,
- Président CIPM/DK,
- Affichage/Archives.

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**DECISION N° 03/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE
LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE
BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 03 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK

D E C I D E :

Article 1^{er}— L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

LOT N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 3: ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG	ETS GOURAMA BP : /Tél : 650 69 15 51	22 574 955	26 920 34	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Deuk, le 24 Janvier 2023

AMPLIATIONS

- DDMINMAP,
- ARMP/CE,
- Président CIPM/DK,
- Affichage/Archives.

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**DECISION N° 04/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE
LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE
BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LOT 4 : ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 04 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK

D E C I D E :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 4: ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG	ETS AR BIN ET FILS BP : 100. Bafia Tél : 696 94 20 73	22 501 376	26 833 161	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Deuk, le 24 Janvier 2023

AMPLIATIONS

- DDMINMAP,
- ARMP/CE,
- Président CIPM/DK,
- Affichage/Archives.

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**DECISION N° 05/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE
LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 008 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre forages solaires dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 05 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/MI

D E C I D E :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot Unique	ETS ATECBA ET FILS. BP : 33 225 Tél : 677 87 89 66	66 704 828	79 545 508	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Deuk, le 24 Janvier 2023

AMPLIATIONS

- DDMINMAP,
- ARMP/CE,
- Président CIPM/DK,
- Affichage/Archives.

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**